

COURRIER REÇU

LE **19 AOUT 2024**



Client : LA FOREST LANDERNEAU

MAIRIE de LA FOREST
LANDERNEAU 29800

MAIRIE DE LA FOREST LANDERNEAU

Site de prélèvement : EAUPART80002 - Grève du château

BOURG

Date de réception : 09/08/2024-Site de Brest

29800 LA FOREST LANDERNEAU

Nature de l'échantillon : Eau de baignade **Point de prélèvement :** Grève du chateau **Méthode de prélèvement :** FD T90-521

Prélèvement du : 09/08/2024 à 07:46 **Préleveur :** MORVAN YVANE - BREST
Horaire de: pleine mer : 08:36 **Basse mer :** 02:44 **Coefficient :** 73

Remarque : Crottin de cheval sur la plage

Ech 1 : N.T 089578 - Grève du château **Date de début d'analyse :** 09/08/2024

Paramètres	Site	Méthodes	Normes	Résultat	Unités	Référence + Limite Qualité	LQ
PRELEVEMENT							
<input checked="" type="checkbox"/> Prélèvement d'eau de loisirs (naturelle ou traitée)	B		FDT 90 521 - NF EN ISO 19456	-			
PARAMETRES MESURES SUR SITE							
Température de l'air in situ	B	Par sonde	METR-IN-0096	18.1	°C		
<input checked="" type="checkbox"/> Température de l'eau in situ	B	Par sonde	METR-IN-0096	19.3	°C		
ANALYSES BACTERIOLOGIQUES							
<input checked="" type="checkbox"/> Entérocoques intestinaux	B	npp	NF EN ISO 7899-1	30	npp/100ml	<370(L)	15
<input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli	B	npp	NF EN ISO 9308-3	94	npp/100ml	<1000(L)	15

Référence et limites de qualité issues: de la note d'information DGS/EA4/2014/106 du 23 mai 2014 en application de la directive 2006-7-CE

Commentaire :

Analyses bactériologiques: Qualité satisfaisante au point d'usage pour les analyses effectuées.

Copie à :

Sites de Labocéa : B : Brest-Plouzané - C : Combourg - F : Fougères - P : Ploufragan - Q : Quimper

Seuls les prestations identifiées p ar sont réalisées sous couvert de l'accréditation.

Dans le cas où les prélèvements ne sont pas réalisés par le laboratoire, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été réceptionné. Pour rappel, pour assurer la bonne conservation de l'échantillon, l'acheminement au laboratoire doit être réalisé en condition réfrigérée à (5±3°C). Cette analyse a été réalisée à la demande de l'ARS Bretagne dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des baignades.

Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à analyse, et le cas échéant au prélèvement si effectué par Labocéa. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire est responsable de toutes les informations fournies dans le rapport sauf celles fournies par le client (identifiées en italique) qui peuvent affecter la validité des résultats.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Résultats précédés du signe < correspondant aux limites de quantification (LQ). (ec) = en cours d'analyse - N/A = non analysé - NI = non interprétable - * = nombre estimé - PRESENCE = 1 à 2 colonies - 0 = non détecté - PNQ = présence non quantifiable en raison d'une flore interférente.

Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée aux résultats (incertitudes communiquées sur demande).

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation si toutes les analyses sont couvertes par l'accréditation.

Laboratoire agréé par les ministères chargés de l'agriculture, de la santé et de l'environnement (voir site internet de ces ministères).

Validation scientifique par :

LE GENT LAURENT Chef de service Microbiologie
MOREAU-HAUG EMMANUELLE Responsable prélèvements

Validation administrative le : 12/08/2024 par :

Laurent LEGENT Chef de service Microbiologie

Labocéa